

République Française Département de l'Aube Arrondissement de Troyes Commune de Saint-Lyé

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu salle du conseil municipal, le

lundi 30 janvier 2023 à 18:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022
- 3. Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 4. Instauration de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture
- 5. Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal
- 6. Instauration du Droit de Préemption Urbain (DPU)
- 7. Abandon de parcelles au profit de la commune
- 8. Tarifications ventes (produits et buvette) pour le club ados
- 9. Remboursement des frais de repas des animateurs dans le cadre d'un déplacement pour les besoins du service
- 10. Maintien de salaire : participation employeur à la mutuelle
- 11. Informations et questions diverses



the the

NICOLAS MENNETRIER 2023.01.26 14:04:01 +0100 Ref:20230126_134001_1-2-O Signature numérique le Maire

Nicolas MENNETRIER